

Réunion du Conseil consultatif de gérance

du 18/09/12

Relevé de conclusions

Salle des conférences de l'Institut Bergonié

Présents : Jean-Louis DEYSSON, Frédéric VILCOCQ et Cécile BIENES représentant Anne-Marie COCULA, Sylvie MINVIELLE représentant Jean-Paul GODDERIDGE, Frédéric DURNERIN, Christian FILLATREAU, Jean-Paul CHEVILLOTTE, Anne-Marie DE BELLEVILLE, Patrick LOPÈS, Jean-Paul RATHIER et Alexandra MARTIN

Excusés : Michel LABARDIN, Jean-Michel LE SAUX et Lin DAUBECH.

ORDRE DU JOUR

1) Déroulement de l'Assemblée Générale

Les membres du CCG conviennent du déroulement suivant :

- Ouverture de l'AG par les partenaires DRAC, ARS et Région.
- Accueil de 2 nouveaux associés : Isabelle Monmarchon dans le collège 1 ; l'association Transrock pour le collège 4.
- Annonce de la démission de Jean-Michel Le Saux, représentant suppléant du collège 4. Les membres du collège 4 procèderont à l'élection d'un nouveau suppléant lors de l'AG.(point 2 de notre ordre du jour).
- Présentation du bilan moral et financier par Jean-Paul Rathier et Patrick Lopès.
- Présentation de l'accès coopérateur du site internet par Alexandra Martin.
- Présentation du programme d'actions et du prévisionnel 2013 par Jean-Paul Rathier (notamment le catalogue des formations).
- Présentation par les représentants des collèges 1, 4 et 5 des pistes de réflexion :
 - . collège 1 : Jean-Louis Deysson et Jean-Paul Chevillotte feront une proposition sur la question des droits culturels ;
 - . collège 4 : Frédéric Durnerin suggère de réunir les membres du collège autour de la question de la diffusion de formes issues des projets Culture et Santé.
 - . collège 5 : Christian Fillatreau proposera de coupler à une réunion institutionnelle, portée par l'ARS, une réunion d'information sur Culture et Santé pour les chefs d'établissements. Dans le cas d'une réunion portant exclusivement sur Culture et Santé, il craint que trop peu de responsables ne se déplacent, mis à part ceux qui sont déjà très convaincus.

SCIC Culture & Santé en Aquitaine

Société Coopérative d'Intérêt Collectif à responsabilité limitée et à capital variable de 35 700 euros

Siret : 532 837 796 00012 // APE : 8559A // N° de déclaration d'activité de formation professionnelle : 72 33 08580 33

Siège social : Institut Bergonié, 229 Cours de l'Argonne 33000 Bordeaux // Siège administratif : 17^{bis} Avenue S. Allende, 33130 Bègles

Tel. : 06 30 57 73 53 // Email : contact@culture-sante-aquitaine.com // www.culture-sante-aquitaine.com

2) Prévisionnel 2012 et financements Etat/Région

- Au nom de l'ARS, Anne-Marie de Belleville annonce que l'enveloppe pour le fonctionnement de la SCIC en 2012 sera de 15 000 euros.
- Au nom de la Région, Frédéric Vilcocq confirme que le financement des appels à projet (annuels et triennaux) pour 2013 sera augmenté de 10 000 € supplémentaires : on passe de 35 000 à 45 000 euros.
- Au nom de la DRAC Sylvie Minvielle confirme également que la DRAC prévoit dans son budget 2013 la même augmentation que la Région de 35 000 € à 45 000 €. Elle rappelle également que la règle de la participation égale des 3 financeurs doit être maintenue. Sylvie Minvielle note que jusqu'à présent il n'y a pas eu un nombre trop conséquent de projets déposés. En augmentant l'enveloppe des appels à projets, les partenaires seraient en capacité de mieux soutenir les projets retenus, mais également de financer davantage de projets hors Gironde.
- Anne-Marie de Belleville convient qu'il faudra que l'ARS suive la Région et la DRAC en augmentant de 10 000 € l'enveloppe pour les appels à projets.
- Christian Fillatreau souligne qu'il serait intéressant que les partenaires renforcent les critères d'éligibilité. Il souhaite aussi l'émergence de nouveaux projets sur les territoires afin d'éviter une forme de « consanguinité ».
- Frédéric Durnerin partage l'analyse de Christian Fillatreau. Si le Pôle développe sa mission de conseil et d'accompagnement, il y aura de plus en plus de projets. Même si l'enveloppe augmente, il sera nécessaire de procéder à une sélection rigoureuse.
- Jean-Paul Rathier suggère que, lors d'une prochaine réunion du CCG, du temps soit consacré à l'examen précis de l'économie de certains projets.

3) Catalogue des formations 2013

Jean-Paul Rathier présente la version imprimée du catalogue des formations proposées par le Pôle sur l'année 2013. Il insiste sur le fait que l'ambition de réaliser les 10 sessions doit être partagée par l'ensemble des coopérateurs. Il est donc impératif de relayer l'information dans nos réseaux.

Alexandra Martin prendra contact avec les responsables des ressources humaines des établissements hospitaliers et des opérateurs culturels pour présenter le catalogue. Le contenu plus détaillé des formations sera mis en ligne sur le site internet très prochainement.

Sylvie Minvielle suggère que dans le courrier de réponse aux appels à projets, les partenaires mentionnent la possibilité de suivre des formations du Pôle.

4) Questions diverses

Conventions entre la SCIC CSA et l'Institut Bergonié

Christian Fillatreau prendra connaissance de la proposition de convention entre la SCIC et l'Institut Bergonié et nous fera des retours prochainement. La proposition circule pour lecture entre les membres du CCG.

Projets fédérateurs inter-hospitaliers 2013-2014

. *Projet autour du cirque : à l'instar du projet « Cirque en 5 départements »* porté par l'Agora de Boulazac et l'OARA, nous pourrions réfléchir à un projet fédérateur autour du cirque qui pourrait être accueilli dans plusieurs établissements de soin d'Aquitaine. Ce projet est envisagé pour 2014.

Il est prévu que ce projet soit présenté au Fonds de dotation Inpact, début octobre, pour vérifier la possibilité d'un soutien mécénat.

. « *Jouer collectif !* » : du 21 au 30 mai 2013, le Pôle, le Rocher de Palmer et le GAM de Pau envisagent de faire venir à Bordeaux le Gamelan (instrument de musique indonésienne). L'accueil de cet instrument dans le salon musique du Rocher serait l'occasion de proposer à des groupes (équipes hospitalières, membres de groupes de travail Culture et Santé dans les établissements mais aussi scolaires, sportifs, entreprises...) de s'essayer à la pratique collective de la musique.

Jean-Paul Rathier conclut la réunion du CCG en rappelant qu'au terme de son mandat de gérant (février 2014) nous aurons à évaluer collectivement la viabilité du projet du Pôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18h.

Jean-Paul Rathier

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a horizontal line at the bottom.